

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4231 - JEUDI 14 AVRIL 2022

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Les détourneurs des deniers publics toujours dans le viseur

Les détourneurs des deniers publics toujours dans le viseur Pour sa cinquième journée d'échange citoyen, l'Inspection générale des finances a ciblé les professionnels des médias dont elle a appelé à s'approprier sa lutte

menée tambours battants contre la corruption en République démocratique du Congo. La rencontre qui a eu lieu le 12 avril, dans les installations de cette structure étatique, avait pour objectif d'outiller les journalistes

afin qu'ils jouent effectivement leur rôle de censeurs de la société en usant de leur quatrième pouvoir vis-à-vis des détourneurs des deniers public

Page 2



Le patron de l'IGF, Jules Alingete

ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les notables du Kongo central soutiennent le ministre des Hydrocarbures



Didier Budimbu avec les notables nekongo

Clôture de la réunion de consultation et de mobilisation de Nairobi

Clôturées hier par le ministre congolais de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-

Jacques Mbungani, les assises dans la capitale kényane ont permis aux participants de faire des analyses objectives et réalistes sur des questions stratégiques ressenties dans leurs circonscriptions respectives, en vue d'améliorer les interventions de lutte contre le VIH-sida. Les participants venus de l'Afrique de l'ouest et du centre ainsi que de l'Afrique australe et de l'est, y compris les partenaires au développement, ont pris l'engagement de relever plusieurs défis dont le dépistage et testing des groupes vulnérables (enfants vivant avec le VIH, femmes enceintes, etc.).

Page 3

BOXE

La RDC remporte le championnat d'Afrique de la zone 3

La République démocratique du Congo (RDC) a occupé la première place au nombre de médailles glanées au championnat d'Afrique de boxe de la zone 3 organisé au studio Mama Angebi de la Radiotélévision nationale du Congo, à Kinshasa.

Le championnat d'Afrique de boxe de la zone 3, organisé du 4 au 10 avril, s'est achevé par une large domination du pays hôte. Les Léopards boxe ont au total rafilé trente-huit médailles dont treize en or, treize en argent et douze en bronze.



David Tshama, médaille d'or

Page 4

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Clôture la réunion de consultation et de mobilisation de Nairobi

Clôturées le mercredi 13 avril par le ministre de la santé publique, hygiène et prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, ces assises ont permis aux participants, de faire des analyses objectives et réalistes sur des questions stratégiques

ressenties dans leurs circonscriptions respectives, en vue d'améliorer les interventions de lutte contre le VIH/SIDA.

Les participants venus de l'Afrique de l'ouest et du centre ainsi que de l'Afrique Australe et de l'Est, en-

semble avec les partenaires au développement, ont pris l'engagement de relever plusieurs défis dont le dépistage et testing des groupes vulnérables (enfants vivant avec le VIH, femmes enceintes etc.).

Page 3



Le ministre de la santé Jacques Mbungani

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Les détournements des deniers publics toujours dans le viseur

Pour sa cinquième journée d'échange citoyen, l'Inspection générale des finances (IGF) a ciblé les professionnels des médias dont elle a appelé à s'approprier sa lutte, menée tambours battants contre la corruption en République démocratique du Congo.

La rencontre qui a eu lieu le 12 avril dernier dans les installations de l'IGF a viré à une séance académique avec, à la clé, un flux d'informations en rapport avec son rôle et son fonctionnement. L'objectif poursuivi était d'outiller les journalistes afin qu'ils jouent effectivement leur rôle de censeurs de la société en usant de leur quatrième pouvoir vis-à-vis des détournements des deniers publics.

Entouré à la tribune par le coordonnateur Herman Iyeleza Kebe Kenza et par son adjoint Victor Batubenga Pandamadi, le chef de service, Jules Alingete, n'a pas eu sa langue dans la poche. Partout où les intérêts financiers de l'Etat sont en jeu, l'IGF - en tant que bras séculier de la vision du chef de l'Etat en matière de lutte contre l'impunité -, est omniprésente. Tel est le crédo du patron de l'IGF dont l'avènement à la tête de cet organe de contrôle aura fait tache d'huile en termes de révolution dans l'approche des investigations sur le terrain.

Non seulement qu'il a haussé le niveau de contrôle en s'attaquant aux vrais gestionnaires, ou mieux, aux membres du gouvernement, aux mandataires publics ainsi qu'aux gou-

verneurs, en lieu et place des pauvres comptables et directeurs financiers assujettis à leurs caprices, Jules Alingete a aussi poussé l'outrecuidance jusqu'à déférer devant la justice des auteurs des faits de détournement. Pour la première fois dans l'histoire de l'IGF, a-t-il indiqué, des prédateurs ont été débusqués des entreprises publiques (une trentaine) et placés sous les verrous en l'espace d'une année.

Fin de la cacophonie financière

De quoi devoir une fière chandelle à ce fils-maison qui, par ailleurs, n'a pas manqué de révéler la qualité d'officier de policier judiciaire que revêtent les inspecteurs des finances dans l'exercice de leurs fonctions dès lors qu'ils dépendent du procureur général de la République. En effet, a-t-il soutenu, ces derniers sont habilités à enclencher une procédure judiciaire lorsqu'ils découvrent des faits de mégestion répréhensibles au regard du Code pénal congolais dans le chef des gestionnaires.

De l'indépendance de son organe qui, depuis 2009, relève de l'autorité directe du chef de l'Etat, Jules Alingete estime que cette situation était dictée par



Jules Alingete

le souci d'efficacité. Dans le même temps, il a loué le travail abattu par l'IGF sous son management.

« Nous avons beaucoup bataillé pour mettre fin à la cacophonie constatée dans la gestion des finances publiques parfois au péril de notre vie », a déclaré en substance l'inspecteur en chef, évoquant au passage le paiement en procédure d'urgence lequel a fait perdre au Trésor public des fonds énormes.

Autant l'IGF a mis fin à cette tare, autant elle s'est impliquée dans le rapatriement des devises d'exportation qui passaient pour la chasse gardée des opérateurs miniers véreux et inciviques. Et d'ajouter que l'IGF a contribué à la désactivation des cartes visas connectées au Compte

général du Trésor dont se prélassaient les membres de l'ancien régime. Cerise sur le gâteau, les finances publiques ont atteint depuis 2021 des seuils insoupçonnés de 450 000 dollars américains par mois à son niveau maximal, soit des recettes supplémentaires de l'ordre de 150 000 dollars par mois. Un record.

Vivement le contrôle concomitant

En termes de stratégies pour sortir le Congo de l'ancrage de la corruption, Jules Alingete a évoqué, entre autres, le rajeunissement du corps d'inspecteurs des finances dont l'effectif est passé à deux cent vingt-cinq, la restructuration de l'IGF et son adaptation à la donne actuelle des finances pu-

bliques.

Quant au mode de contrôle dont se prévaut l'IGF au regard de l'environnement socioéconomique congolais marqué par le syndrome de la corruption, Jules Alingete s'est prononcé en faveur d'un contrôle concomitant matérialisé par la présence récurrente des patrouilles financières déployées à des endroits bien ciblés. A la Banque centrale, au Compte général du trésor, dans plusieurs entreprises et établissements publics, les équipes de l'IGF sont présentes et ont un œil regardant sur les entrées et décaissements des fonds publics. Cette façon de faire a permis le démantèlement des réseaux mafieux tout en évitant au pays la grogne sociale résultant des arriérés accumulés de salaire sans justification.

Enfin, Jules Alingete a exhorté la corporation journalistique à s'approprier la lutte de l'IGF contre les antivaleurs en relayant notamment les résultats de ses conclusions tout en préservant la présomption d'innocence, quitte à aiguiller la réprobation sociale vis-à-vis des détournements des deniers publics.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Fin de la réunion de consultation et de mobilisation de Nairobi

Les assises dans la capitale du Kenya se sont achevées, le 13 avril, sous le patronage du ministre congolais de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani. Elles ont permis aux participants de faire des analyses objectives et réalistes sur des questions stratégiques ressenties dans leurs circonscriptions respectives, en vue d'améliorer les interventions de lutte contre le VIH-sida.

Venus des circonscriptions de l'Afrique de l'ouest et du centre ainsi que de l'Afrique australe et de l'Est, les participants dont des partenaires au développement, ont pris l'engagement de relever plusieurs défis, à savoir le dépistage et testing des groupes vulnérables (la population clé, les enfants vivant avec le VIH, les femmes enceintes, les adolescents et jeunes) ; l'optimisation des prestations différenciées dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH ; la réduction des barrières et obstacles à l'accès aux services VIH et la prise en charge de différentes formes de violences ; le renforcement de systèmes de santé pour qu'ils deviennent résilients. Ils se

sont également engagés à accroître des ressources domestiques et à mobiliser des ressources externes, à travers un partenariat efficace ; à impliquer les secteur privé (les philanthropes) et à renforcer l'intégration communautaire et l'engagement communautaire dans tous les processus de planification.

Dans son mot de clôture, le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda a félicité les participants et partenaires pour leur engagement et implication à contribuer à l'amélioration des interventions du Fonds mondial du point de vue de la qualité des données et des performances réalisées au profit de la population vulnérable. «Je vous exhorte donc



Le ministre de la santé Jacques Mbungani

à finaliser la feuille de route de ces consultations pour mieux préparer la 7^e conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial, prévue au 4^e trimestre de cette année à New York», a lancé le ministre Jean-Jacques Mbungani.

Il faut noter que les prin-

cipales cibles du plaidoyer sont les décideurs politiques, les chefs d'État, les différents gouvernements, les élus du peuple, les leaders religieux ainsi que les communautés et les forces vives. Pour sa première participation à ce genre de rencontre, le ministre congolais de la Santé publique, Hy-

giène et Prévention a été vivement félicité et remercié par les participants. Il lui a été proposé, d'ailleurs, d'en être le porte-parole auprès de ses homologues ministres africains afin de faire avancer la mobilisation de tous pour l'éradication du VIH-sida d'ici l'horizon 2030.

La prochaine réunion est prévue du 24 au 29 avril à Addis Abeba, en Ethiopie. A l'issue de celle-ci, le ministre Jean-Jacques Mbungani prendra officiellement ses fonctions en tant que représentant Afrique du Fonds mondial dans la région est-ouest pour un mandat de cinq ans. Rappelons que ces assises de trois jours à Nairobi ont été organisées par le Fonds mondial.

Blandine Lusimana

ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les notables du Kongo central soutiennent le ministre des Hydrocarbures

L'entretien à bâtons rompus du ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, avec les notabilités du Kongo central, a tourné autour des questions liées tant à l'action gouvernementale qu'aux remous sur sa personne.

Didier Bundimbu a mis sur la table les difficultés, les pressions, les tentatives de corruption qui ont émaillé son action. Et dans ce registre, il a sollicité le soutien des notables du Kongo central ainsi que leur accompagnement dans le lancement d'appel d'offres des seize blocs pétroliers et trois gaziers qui sont une première dans ce secteur et qui fera sans nul doute engranger des fonds considérables à la République.

Abordant l'affaire des dix millions de dollars américains octroyés au territoire de Muanda pour son développement, une première dans les annales depuis le début de l'exploitation du pétrole dans cette partie du pays, il a fait savoir aux notables que c'est lui même qui avait sollicité l'implication et l'accompagnement de l'Inspection générale des finances pour que ces fonds soient gérés en toute orthodoxie, afin que les

projets retenus par le comité de gestion soient exécutés dans la transparence et pour le plus grand bien de tous les habitants de Muanda.

Quant à la prétendue pénurie de carburant, le ministre des Hydrocarbures a abordé la question en donnant des assurances qu'il n'y avait point rupture de stocks des produits pétroliers, tout ayant été fait à son niveau pour que la République ne soit pas négativement impactée à la suite de l'électrochoc en lien avec la guerre russo-ukrainienne.

A propos des remous sur sa personne, Didier Budimbu a coupé court en faisant usage de la maxime «Qui veut noyer son chien l'accuse de rage», assurant ses interlocuteurs qu'il n'en était rien. Il a indiqué que c'est sûrement les actes qu'il pose qui ne sont pas du goût de ses détracteurs qui engendrent finalement



Didier Budimbu avec les notables nekongo

des attaques personnelles dont il est la cible. A la base, la réappropriation de deux blocs pétroliers que détenait l'homme d'affaires Dan Getler.

Cependant il s'observe, sur le terrain, une réelle spéculation entretenue à dessein par certains ges-

tionnaires de stations-service. Mais que toutes les mesures prises pour mettre un terme aux files d'attente dans les stations-service sortiront leurs effets dans les 72 heures. Visiblement rassurés par la position du ministre Didier Budimbu, les notables l'ont fait savoir

par l'entremise de deux d'entre eux. Prenant la parole au nom de tous, Eva Mwakassa et le ministre honoraire Jolino Makelele ont donné la preuve de leur satisfaction et du soutien sans faille qu'ils ont dit pouvoir lui apporter.

B.L.

BOXE

Landry Matete « Balo » champion d'Afrique zone 3

Le pugiliste congolais, Landry Matete Kankonde «Balo», a remporté son premier titre africain des lourds légers du championnat d'Afrique de la zone 3 à l'issue du tournoi organisé à Kinshasa.

Quadruple champion du Congo, Landry Matete Kankonde « Balo » est devenu, le 8 avril à Kinshasa, le champion d'Afrique de boxe de la zone 3 chez les messieurs de 86 Kg. En finale de cette catégorie, il a terrassé le Congolais de Brazzaville Mouka Moukala par TKO dès la première minute du combat. Juste aux premiers contacts, le capitaine des Léopards boxe qui se fait appeler « The Punisher », « l'attaquant du ciel », « Balo », « Mobundi Molongi » ou encore « Massasi na maboko » a asséné à son adversaire deux directs qui l'ont mis au sol pour ne plus reprendre le combat. Avant de terrasser son adversaire brazzavillois, il a précédemment dominé le Mauricien Emmanuel Antalika. Landry Matete Kankonde s'ad-



Landry Matete Kankonde Balo, champion d'Afrique zone 3 chez les lourds légers. Juge donc la médaille d'or de la zone 3 du sport en Afrique, son premier titre international après ses quatre sacres nationaux chez les mi-lourds et les lourds légers, et les trois titres d'affilée de champion de la ville de Kinshasa. « C'est un plaisir pour moi, vu que la saison dernière,

nale, les Léopards, pesant sur mes épaules, je devrais offrir un joli cadeau au pays. C'est donc cette médaille d'or gagnée de la plus belle de manière, un KO en onze secondes. Cela a fait plaisir à tout le monde et je suis fier de moi. La prochaine étape, c'est le championnat d'Afrique, afin de faire encore mieux », a confié le champion en exclusivité au quotidien « **Le Courrier de Kinshasa** ». Dans d'autres finales disputées le même jour, l'on note la défaite chez les dames de 63 kg de Raissa Djofa de la République démocratique du Congo (RDC) face à Theresia Wanjiru du Kenya, la victoire chez les dames de 75 kg de Mave Kyangebeni de la RDC sur Elisabeth

Akinyi du Kenya, le succès de Kanjinga de la RDC sur sa compatriote Fila Eyenga chez les dames de 82 kg, et celle de Wayala Nsimba de la RDC sur Francel Moussiesse du Congo Brazzaville chez les messieurs 48 kg. Kalombo Bakora de la RDC s'est incliné en finale des messieurs de 51 kg devant David Karanja du Kenya, et Kitangila wa Kitangila a été battu par Alain Sangue du Cameroun chez les 60 kg. Et chez les hommes de 63.5 kg, Louis Colin Louis de l'Île Maurice s'est imposé face à Ater Odhiambo du Kenya. Steve Kulenguluka de la RDC a gagné la médaille d'or chez les hommes de 71 kg après sa victoire sur Mengue Ayissi du Cameroun.

Martin Engimo

la RDC remporte le championnat d'Afrique de la zone 3

La République démocratique du Congo (RDC) a occupé la première place au nombre de médailles glanées au championnat d'Afrique de boxe de la zone 3 organisé au studio Mama Angebi de la Radiotélévision nationale du Congo, à Kinshasa.



Les dames Sakobi Marcelat (en plein combat) avec douze médailles dont six en argent et six autres en bronze. La Guinée équatoriale n'a remporté qu'une

Le championnat d'Afrique de boxe de la zone 3, organisé du 4 au 10 avril, s'est achevé par une large domination de la RDC. Six pays ont pris part à cette compétition, notamment le Kenya, le Cameroun, l'Île Maurice, le Congo Brazzaville, la Guinée équatoriale et naturellement le pays hôte, le Congo Kinshasa. Les Léopards boxe ont au total rafflé trente-huit médailles dont treize en or, treize en argent et douze en bronze. Le Kenya a occupé la deuxième position avec dix-sept médailles dont six en or, cinq en argent et six en bronze, devant le Cameroun avec sept médailles dont cinq en or, une en argent et une en bronze. L'Île Maurice a été classée quatrième avec quatre médailles dont une en or et trois en bronze, devant le Congo Brazzaville

médaille en bronze. Chez les dames, Nyembo Giséle de la RDC s'est imposée face à sa compatriote Clark Tambwe dans la catégorie de 50 kg, Nkelani Balawa a battu Jaelle Essele du Congo Brazzaville dans la catégorie de 52 kg, et Zalia Munga de la RDC a dominé sa compatriote Emma Merveille dans la catégorie de 54 kg. Marcelat Sakobi de la RDC a eu raison de sa compatriote Lusamba Marie dans la catégorie de 57 kg. Tshamala Jocelyne de la RDC a battu Ayoma Stacy du Kenya dans la catégorie de 60 kg. Notons aussi les



Munga Zalia Modestinemé, médaille d'or de 67 kg. David Tshama, qui fut l'un des représentants de la RDC aux derniers Jeux Olympiques de Tokyo, devient champion d'Afrique de la zone 3 après sa victoire sur son compatriote Kalala Bulaba dans la catégorie de 75 kg.

Victoires d'Everline Akinyi du Kenya sur Kokolo Lembe de la RDC chez les dames de 66 kg, de Clotilde Essiane du Cameroun sur Lorna Kusa du Kenya dans la catégorie de 70 kg, et enfin celle d'Elisabeth Andiego du Kenya sur Malewu Tekasala de la RDC. En finale chez les hommes, Bungo Moloko de la RDC a été battu par Shaffi Hassan du Kenya dans la catégorie de 54 kg. Njau Samuel du Kenya s'est imposé face à Bilongo Massala du Congo Brazzaville dans la catégorie de 57 kg, Ilunga Muswaswa a perdu face à Onana Nghah du Cameroun dans la catégorie



David Tshama, médaille d'or

M.E.

LECTURE PUBLIQUE

Un don de livres au lycée d'enseignement général de Ngo

Après les lycées Savorngan-de-Brazza et Marie-Javouhey à Brazzaville, de Mouyondzi, Madingou et Loutété dans le département de la Bouenza en 2021, puis celui de Saint Alphonso au début de cette année, le tour est revenu au lycée de Ngo, dans le département des Plateaux, de recevoir 87 livres intitulés « Reste avec moi » d'Ayobami Adébayo, don de la Cène littéraire Congo.



Les élèves élèves et responsables du lycée après la communication de l'écrivain-poète Prosper Bassaboukila/DR

Au terme de la réception des ouvrages, le proviseur du lycée de Ngo, Emmanuel Débi, qui avait à ses côtés le directeur des études ainsi que le chef de département de français, a invité les responsables de la Cène littéraire Congo à revenir à Ngo. « Nous sommes très heureux de recevoir la Cène littéraire et vous demandons de continuer à descendre dans notre lycée. Car, il nous faut une jeunesse construite », a-t-il dit.

Pour sa part, le président de la Cène littéraire au Congo, Tristell Mouanda Moussoki, s'est dit heureux d'offrir des ouvrages au lycée de Ngo. « La Cène littéraire participe à la construction d'un Congo meilleur. Et c'est ce que nous faisons. La Cène littéraire au Congo vous offre 87 livres intitulés « Reste avec moi »

d'Ayobami Adébayo, qui coûte 5 000 FCFA l'unité mais qui vous sont donnés gratuitement. Ceci pour permettre d'aimer la lecture. Ayez l'amour de la lecture très chers élèves. La réussite est au goût de l'effort. Quant à la Cène littéraire au Congo, nous allons continuer à vous accompagner », a-t-il promis.

Accompagnant le président de la Cène littéraire-Congo, l'écrivain-poète, Prosper Bassaboukila, a saisi cette opportunité pour résumer l'ouvrage « Reste avec moi » d'Ayobami Adébayo. Il a fait l'approche stylistique de ce livre, l'analyse narratologique et du champ littéraire africain ainsi que les limites des traditions africaines. Pour lui, le roman Ayobami Adébayo est féministe et intimiste, d'une écriture fine et réaliste. Cependant, la thématique

de l'amour constitue « une actualité éternelle », pour reprendre ce concept du poète algérien, Jean Sénac. L'homme avec grand « H » est essentiellement amour. Amour de soi, amour de l'autre mais aussi amour des autres donc altérité.

Au fil des 317 pages, a-t-il poursuivi, l'auteur y distille les éléments de sa tradition, celle des peuples d'une nation forte à la culture bien vivante et vivace à savoir la République fédérale du Nigeria. « Reste avec moi » est donc une fiction qui offre des axes de réflexion sur le plan anthroposocial et ethno social pour une compréhension critique objective. C'est dans cet élan que Jennifer Makumbi écrit : « Adébayo est une conteuse exceptionnelle ».

Ce roman relate l'histoire trucu-lente d'amour d'un jeune couple. En effet, ce couple paisible qui

connaît des problèmes de conception voit sa quiétude basculer, le jour où la famille décide d'annoncer à l'héroïne l'existence d'une seconde épouse. Cette annonce tout azimut pour Yéjide est un arrangement entre son époux, sa famille et sa belle-famille. De cette situation quasi anodine, découlera plusieurs autres kafkaïennes. La rivée de cette rivale emmène Yéjide dans une course effrénée vers la conception, ce qui, d'ailleurs, occasionnera une idylle entre elle et son beau-frère et engendrera comme conséquence la naissance d'enfants malades. La maladie et les lourds secrets (l'infécondité, infidélité) sonneront le glas de ce couple.

Pour lui, au-delà de la féerie narrative et du désenchantement amoureux, « Reste avec moi » d'Ayobami Adébayo est un roman

authentique, car ancré dans les traditions africaines... Ce roman, a indiqué Prosper Bassaboukila, met en lumière de façon majeure deux maux, à savoir la thématique de la maladie à travers l'anémie falciforme ou drépanocytose qui est une maladie considérée comme mystique dans certains coins et recoins du continent et l'étude thématique de la tradition qui a permis de mettre à nu quelques limites qui participent à la régression de l'essor des sociétés ou elles sont appliquées. « Reste avec moi » met en scène la double dialectique de la tradition aux prises à la modernité. Mais ce roman est surtout un témoignage pour l'ensemble des femmes anonymes qui affrontent tous les jours ce genre de situation avec amour et tendresse.

Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

« Dragage confidentiel » de Maha Lee Cassy

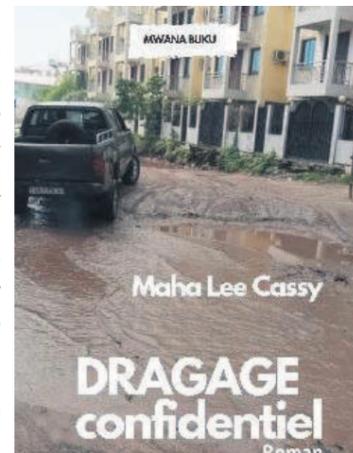
L'ouvrage, édité en feuilleton aux Editions plus, décrit les réalités du quartier Dragage, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, de sa création à aujourd'hui.

Le roman d'une cinquantaine de pages relate l'histoire d'une femme qui disparaît mystiquement sans que personne ne s'inquiète, certains disant qu'elle est partie faire l'aventure en Europe abandonnant ses deux adolescents qu'elle a élevés toute seule, Iloy et Ebola.

Sa disparition laisse les enfants dans le désarroi, l'un d'eux est allé voler pour satisfaire sa petite sœur. Ces derniers se livrent à eux-mêmes dans ce quartier où chacun est dans la précarité, où la misère est présente, personne ne voulant s'en occuper. Heureusement, Koko, une femme de bonne volonté, a récupéré les deux enfants.

L'histoire du quartier Dragage s'inspire de la réalité. En tant que quelqu'un qui a passé toute son enfance dans ce quartier, l'écrivain pense qu'il n'y a pas eu de changement, les problèmes sociaux, éducatifs, ... sont restés les mêmes. C'est un quartier défavorisé sur tous les plans, sale et abandonné à lui-même. Bien qu'il y ait à certains endroits des logements construits à l'euro-péen, en face il y a des gens qui vivent dans des tentes, des rues et avenues mal entretenues. Le quartier n'a pas évolué depuis des années en dépit des promesses faites par des politiques car une fois élus, disparaissent. Ecrivain poète et éditeur, Maha Lee Cassy est chef d'entreprise spécialisée dans les nouvelles technologies. Il est le promoteur du festival La saison des lettres congolaises, directeur général des Editions plus. Lauréat du grand prix poésie RATP et deux fois finaliste du prix Fetkann-Maryse Condé, il est auteur de plusieurs publications. « Dragage confidentiel » est son sixième livre paru en février 2022.

Rosalie Bindika



FINANCE

Le président de la BAD vend le potentiel de l'Afrique aux Emirati

En visite de trois jours aux Emirats arabes unis (EAU), le président de la Banque investisseurs stratégiques dans le continent.

La visite du président de la BAD (Banque africaine de développement), Akinwumi Adesina, à Abu Dhabi et à Dubaï, s'est déroulée parallèlement au sommet mondial des gouvernements et comprenait une série d'engagements. Elle aura permis d'explorer des partenariats potentiels pour des investissements stratégiques en Afrique entre la BAD et les EAU, dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agriculture et de la production alimentaire. Les discussions entre le vice-Premier ministre, Son Altesse Sheikh Maktoum Bin Mohammed Al Maktoum et le patron de la BAD ont porté sur le potentiel africain et le succès des EAU. « L'Afrique peut tirer beaucoup de choses du succès remarquable des Emirats arabes unis. Ce que les Emirats ont réalisé, en utilisant leurs ressources, leur dynamisme et leur détermination pour faire du pays ce qu'il est aujourd'hui, est très impressionnant. Nous souhaitons vivement que les Emirats

arabes unis deviennent un partenaire d'investissement encore plus apprécié et plus important en Afrique », a déclaré le président de la BAD.

Le ministre d'Etat chargé des Affaires africaines, Sheikh Shakhboub, a évoqué la volonté des EAU d'aider les pays africains à diversifier leurs économies, de fournir un soutien à valeur ajoutée aux Pme, d'explorer les possibilités d'investissement dans le logement social et de mettre en relation les jeunes entreprises fintech africaines avec les innovations qui leur permettraient de se développer et de prospérer sur le continent. Un protocole d'accord pour une collaboration plus étroite, a été signé entre le président de la BAD et le directeur général du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, Mohammed Saif Al Suwaidi. « Nous considérons la Banque africaine de développement comme le think tank du continent. Nous pensons que l'Afrique est la prochaine frontière

de croissance du monde et nous ne voulons pas manquer cela », a-t-il souligné.

Akinwumi Adesina et le sultan Bin Sulayen, PDG de Dubai Ports World, le plus grand opérateur portuaire du monde, avec 78 terminaux maritimes dans plus de 60 pays, ont eu des discussions sur la coopération en matière d'investissement qui permettrait de relier les ports aux énergies renouvelables et aux centres industriels, y compris la production alimentaire et l'agroalimentaire. Le patron de la BAD a souligné le potentiel inexploité du continent dans plusieurs secteurs, la connaissance inégale qu'à la banque du développement et du paysage de l'investissement en Afrique, ainsi que les instruments de gestion des risques des institutions. Il a invité les principaux dirigeants et institutions à participer à la prochaine édition de l'Africa Investment Forum, la principale plateforme d'investissement du continent, en novembre 2022.

Noël Ndong

À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue Matsoua à Bacongo

Contacts : 06 661 47 77 / 05 588 42 39

ECOTOURISME

Congo conservation company veut faire du pays une destination privilégiée

La directrice générale de la société Congo conservation company, Sabine Plattner, a affirmé, le 12 avril à Brazzaville, à la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée Hermella Doukaga, lors d'une séance de travail, que son organisation tient à développer l'écotourisme dans le pays afin d'en faire un secteur porteur de croissance et de richesse.



La ministre Hermella Doukaga échangeant avec la délégation de la société CCC/Adiac

Congo conservation company (CCC) œuvre dans la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme dans les aires protégées d'Odzala-Kokoua, dans le département de la Cuvette Ouest, et dans celle de Nouabalé-Ndoki, dans la Sangha.

Nourrissant de grandes ambitions dans le développement de l'écotourisme considéré comme l'un des domaines stratégiques de diversification de l'économie, la responsable de CCC est allée exposer sa vision auprès de la tutelle. Elle a saisi l'opportunité pour solliciter l'accompagnement du ministère dans la mise en œuvre de ce projet salué par la ministre du Tourisme et de l'Environnement qui a promis à cette société son soutien multiforme.

« Notre département ministériel a été choisi par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, parmi les secteurs stratégiques de diversification de l'économie. Votre projet est donc le bienvenu, et nous vous rassurons de notre accompagnement dans sa mise en œuvre », a souligné la ministre Destinée Hermella Doukaga.

La nouvelle stratégie de CCC consistera à développer l'écotourisme dans les parcs animaliers d'Odzala et de Nouabalé-Ndoki. L'objectif étant d'attirer le maximum de touristes vers le Congo, en vue d'en faire une meilleure destination touristique et un levier pouvant contribuer à la dynamique économique nationale.

« Je suis venue au Congo

depuis 2008. Je me suis établie à Mbomo, dans la Cuvette Ouest, où je menais des activités dans le domaine de l'éducation. Après avoir rencontré le ministre de l'Economie forestière de l'époque, Henri Djombo, nous avons orienté nos activités dans l'éco-tourisme en construisant un premier lodge dans le Parc d'Odzala-Kokoua », a expliqué Sabine Plattner.

Compte tenu de son âge avancé, la conservatrice de la biodiversité, de nationalité allemande, a informé la ministre de ce qu'elle s'est retirée de la direction de la structure qu'elle a léguée à sa fille, le Dr Kristina Plattner, qu'elle a présentée à cet effet.

Firmin Oyé

ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Des agents éduqués sur le cadre environnemental et social

Prélude à la construction des lignes électriques d'Inoni Falaise puis d'Etsouali, dans le département des Plateaux, des agents d'Energie électrique du Congo (E2C) ont bénéficié, du 11 au 12 avril, d'une session de formation sur le cadre environnemental et social applicable aux projets financés par la Banque mondiale.



Des agents formés/Adiac

Une formation de deux jours, animée par le cabinet DMI-Consultant expert conseils, dans la maîtrise du cadre environnemental et social des projets financés par la banque mondiale, notamment le cas des lignes électrique d'Inoni et Etsouali, a été organisée au profit des agents de l'E2C. Au terme de celle-ci, les bénéficiaires se sont engagés à respecter et appliquer quotidiennement les dix normes environnementales et sociales qui ont été édictées par la Banque mondiale. « Nous avons durement travaillé durant deux jours avec un volume horaire de seize heures. Là, ils sont capables de respecter et faire respecter les normes environnementales et sociales. Notre structure, DMI-Consultant, est disponible à former les cadres dans l'exercice de leur travail », a expliqué le Dr Daniel Mberi, responsable du cabinet Dmi-Consultant.

Les participants, aguerris en électricité, ont favorablement apprécié les

notions dispensées. Ils ont, en effet, découvert des nouvelles connaissances devant leur permettre d'exercer le métier dans le strict respect non seulement de l'environnement mais aussi de la vie des habitants. « Cette formation nous a permis d'acquérir certaines compétences en environnement. Cela nous permettra aussi de mener avec succès les projets de construction des lignes financés par la Banque mondiale. Grâce à cette formation, nous serons prochainement en contact permanent avec la population et cela facilitera sans nul doute notre travail », a expliqué Roland Ockieré, l'un des bénéficiaires de la formation. Ils ont souhaité que la même formation soit organisée à l'endroit des autres agents de la société E2C.

Notons que les participants ont reçu des certificats de fin de formation.

Rude Ngoma

DIPLOMATIE

L'ambassadeur du Nigeria accrédité auprès de la CEEAC

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale du Nigeria en République Gabonaise, Raymond U. Brown, a présenté, le 11 avril, ses lettres de créance qui l'accréditent auprès de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale(CEEAC), au président de la Commission, Gilberto Da Piedade Verissimo.

La présentation des lettres de créance a été faite en présence des commissaires, conseillers, directeurs, assistants spéciaux et chefs des services de la Commission de la CEEAC et de deux collaborateurs du diplomate nigérian. Après avoir reçu les lettres de créances, le président de la Commission de la CEEAC a présenté à son hôte l'ensemble de ses collaborateurs présents à la cérémonie. L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo s'est félicité de la décision du Nigeria

d'accréditer un ambassadeur auprès de la Commission de la CEEAC, une première a-t-il souligné.

« Raymond U. Brown est le tout premier ambassadeur africain à être accrédité auprès de la Commission de la CEEAC, en dehors des ambassadeurs des Etats membres de la CEEAC, ce qui dénote de l'intérêt que le Nigeria attache à la coopération avec notre Communauté », a déclaré le président de la Commission de la CEEAC.



Gilberto Da Piedade Verissimo et Raymond U. Brown

Le diplomate nigérian et sa suite ont bénéficié d'une visite guidée de la galerie des photos soigneusement érigée au hall du siège de la CEEAC retraçant le passé et le présent de cette institution sous-régionale.

Raymond U. Brown et le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, se sont ensuite retirés à huis clos pour échanger sur des questions diverses d'actualité régionale et internationale.

Yvette Reine Nzaba

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CFCO va réceptionner huit nouvelles locomotives

Le Chemin de fer Congo océan (CFCO) bénéficiera en décembre prochain des engins modernes pour renforcer l'attractivité de son trafic. Un accord y relatif a été signé récemment entre le gouvernement congolais et l'Agence belge d'assurance et de crédit pour les entreprises d'export (Credendo).

L'horizon s'éclaircit pour la compagnie publique de transport ferroviaire en difficultés sociales et financières depuis plusieurs années. Un accord de rééchelonnement de la dette de 140 millions d'euros, soit environ 92 milliards de francs CFA, a été signé à Paris entre le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, et le directeur juridique de Credendo, Thibaut De Haene.

Le rééchelonnement de la dette de deux crédits bancaires qui avait servi au financement des travaux de dragage du Port autonome de Pointe-Noire, selon les deux parties, devra permettre au CFCO de bénéficier de huit nouvelles locomotives dès la fin de l'année. Ces nouvelles machines vont apporter une bouffée

d'oxygène au réseau ferroviaire.

Le CFCO ne dispose à nos jours que d'une seule rotation hebdomadaire assurée, à cause de la faiblesse tant du nombre de machines que d'unités de traction. Sur un parc de vingt-cinq machines voyageurs desservant Mbinda et Brazzaville, seules onze sont aptes à circuler soit 36%. De même, sur un total de quarante-trois locomotives, seuls quatorze engins sont en mesure de circuler.

La mission de Credendo consistera à promouvoir les relations commerciales internationales en proposant une couverture d'assurance-crédit à moyen et long termes. Créée en 1921, cette société est la deuxième plus ancienne agence de crédit à l'exportation du monde.



Fiacre Kombo

POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Des journalistes s'imprègnent de l'évolution du secteur

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a organisé, du 11 au 12 avril, une session de sensibilisation des journalistes à l'écosystème des postes et des communications électroniques. Une manière de leur permettre de s'imprégner de l'évolution de ce secteur.



Quelques participants à l'atelier/Adiac

Issus de plusieurs rédactions, des journalistes ont participé au séminaire de sensibilisation qui leur a permis de découvrir, durant deux jours, l'impact des télécommunications à l'ère du numérique, notamment la place des réseaux sociaux ainsi que la mutation des médias traditionnels vers le numérique. « Je suis très contente d'avoir participé à cette session de formation très riche de par son contenu. La rencontre nous a permis de mieux cerner

les contours de l'écosystème des postes et des communications électroniques au Congo. Elle a également été l'occasion de créer un réseau de journalistes spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication en vue du bon traitement de toute information relative à ce secteur. Je loue et félicite l'ARPCE pour cette initiative et j'ose espérer que celle-ci va se pérenniser », a signifié Gloria Imelda Losselé, une journaliste participante.

Ce séminaire, animé par des experts et spécialistes en communication, a abouti à la création d'un réseau de journalistes spécialisés sur les questions des technologies de l'information et de la communication. Selon Wilson Bokatola, directeur des ressources humaines à l'ARPCE, ce moment d'échange a permis aux participants de réviser les notions d'éthique et de déontologie journalistique.

Rude Ngoma

GENRE

Mise en place de l'Organisation nationale pour les femmes et la science

La structure présidée par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a été mise en oeuvre, le 13 avril à Brazzaville, dans le but de mettre les femmes de science en réseau afin de renforcer leur participation dans le processus de développement.

Le Congo est le deuxième pays d'Afrique centrale à mettre en place la section nationale de l'Organisation pour les femmes et la science, après le Cameroun. « La démarche vise à créer des synergies entre les femmes de science d'ici et d'ailleurs, les mettre en réseau afin qu'elles contribuent utilement au développement de la science dans le pays », a expliqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, en présence notamment de collègues ministres en charge de la Promotion de la femme, Inès Nefer Ingani, et celle en charge de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

La ministre Delphine Edith Emmanuel a annoncé un soutien aux laboratoires dirigés par les femmes de science qui contribuent à la recherche scientifique et à l'encadrement des chercheurs. Pour cela, son ministère jouera le rôle d'intermédiation avec les partenaires au développement parmi lesquels l'Unesco qui, à l'occasion de l'installation de cette structure, a présenté les domaines dans lesquels l'agence onusienne appuie les femmes de science.

Pour sa part, la ministre de la Promotion de la femme a annoncé le soutien de son département aux femmes de science en faisant en sorte que leurs travaux scientifiques, qui passent souvent inaperçus, contribuent au développement durable à travers un fonds d'appui. « L'avenir est scientifique, la science est féminine », a indiqué Inès Nefer Ingani.

En rappel, la mise en place de l'Organisation nationale pour les femmes et la science est la concrétisation de l'annonce faite par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique lors de la célébration de la Journée internationale des femmes et filles de science, le 11 février dernier. Cette journée a permis de sensibiliser à la question des disparités entre les femmes et les hommes en la matière ; s'attaquer aux stéréotypes qui éloignent les femmes et filles des domaines liés à la science.

Rominique Makaya

**CONGO
à
PARIS**
CONNECTER LA DIASPORA AUX CONGO

5ÈME ÉDITION

SALON SOCIO-ÉCONOMIQUE
& CULTUREL CONGOLAIS

16 & 17 AVRIL
2022
ESPACE CHARENTON PARIS
327 Rue de Charenton, 75012 Paris



TONGA MBOKA

CONSTRUIRE LE PAYS

- Congo, poumon de la planète -



@congonaparis contact@congonaparis.com

FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

Quinze lauréats de la bourse du Redisse IV ont quitté Brazzaville pour Kinshasa

Des candidats bénéficiant de la bourse de formation complémentaire pour l'inscription à l'Ecole de santé publique (ENSP) de Kinshasa, sélectionnés par le ministère en charge de la Santé, à travers l'unité de coordination du projet régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse IV) sont partis le 12 avril pour Kinshasa, en République démocratique du Congo, où ils vont passer deux ans d'études en santé publique.

Prélude à leur départ, les bénéficiaires du stage ont été reçus par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence du coordonnateur du Redisse, le Dr Jean Pierre Elenga. Il leur a prodigué des conseils et donné des informations utiles au voyage. Circonscrivant l'événement, le ministre les a félicités pour avoir été sélectionnés parmi tant d'autres afin de subir cette formation. « *Votre mission est d'apprendre et de ramener une qualification. Je pense qu'il est prévu des formations pratiques et des stages. Certains vont se dérouler ici à Brazzaville, pour la plupart d'ailleurs. Kinshasa est une ville très animée, alors faites attention, votre mission n'est pas d'aller apprendre à danser ou à chanter. Si par malheur, il nous est rapporté qu'il y a des stagiaires qui se font remarquer par l'indiscipline, ils seront tout simplement retirés* », a prévenu Gilbert Mokoki. Le coordonnateur du Redisse IV, le Dr Jean Pierre Okandzé,



Les bénéficiaires de la formation accompagnés du ministre de la Santé et du coordonnateur du projet DR

a précisé que cette formation complémentaire est sanctionnée par un master en santé publique, avec trois finalités différentes : santé communautaire, santé environnementale et épidémiologie d'intervention aussi bien la gestion de laboratoire. Il a indiqué que le programme des enseignements s'étend sur une période de dix-huit mois

dont douze de cours théoriques, deux de stage sur le terrain et quatre pour la collecte des données en vue de la rédaction d'un mémoire de master. L'admission à l'école étant conditionnée par un test de sélection, l'unité de gestion du projet Redisse IV a ainsi lancé un appel à candidatures et mis en place une commission supervisée par

le Dr Jean Médard Kankou, directeur de l'Epidémiologie et de la lutte contre la maladie. Le projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, dans la cadre de sa quatrième phase, vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au ni-

veau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus.

En rappel, ce projet est financé par la Banque mondiale et assure la formation initiale et continue du personnel de santé publique dans le cadre de sa composante 3. A ce propos, il est au fil des années déploré que la formation traditionnelle de base des professionnels de santé publique du Congo n'est pas adaptée et n'accorde que peu d'importance à la résolution des problèmes de santé de la communauté. Pour espérer redresser cette tendance, le Redisse IV a signé une convention de partenariat avec l'Ecole nationale de santé publique de Kinshasa en vue d'assurer une formation complémentaire spécialisée. Le but poursuivi ici est de faire acquérir aux cadres congolais des compétences dans les domaines du savoir-faire et du savoir être en santé publique.

Guillaume Ondze

SOCIÉTÉ CIVILE

Les organisations plaident pour la continuation des activités du PCPA-Congo

Le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA)-Congo a tenu, du 12 au 13 avril à Brazzaville, son assemblée plénière locale de clôture sur fond de plaidoyer pour la continuation des activités avec les mêmes acteurs.

Les délégués des cinquante-deux organisations de la société civile participant à l'assemblée plénière ont dressé le bilan des activités réalisées et relevé les difficultés rencontrées. Ils ont témoigné sur les formations interdépartementales et les projets de renforcement des capacités ainsi que sur la méthode de l'approche par les droits.

La restitution en plénière et les débats ont également concerné le bilan dans les territoires ainsi que le bilan du dialogue avec les collectivités locales et les plans d'actions des dynamiques collectives. « *Nous étions alors convaincus du rôle capital de ce programme et son effet d'entraînement pour une société civile congolaise forte et capable de faire entendre sa voix. Avec plus de cent vingt membres aujourd'hui et associant les pouvoirs publics congolais, ce programme est plus qu'un succès* », a indiqué Blanchard Ngouala, co-président du comité de pilotage.

La France, l'Agence française de



Les membres du PCPA-Congo, Aimé Blaise Nitoumbi, Léa Tardieu et Blanchard Ngouala/Adiac

développement, l'Union européenne et le Comité français pour la solidarité internationale ont travaillé avec le PCPA-Congo qui est engagé, depuis plus de douze ans, à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

« *Nous sommes très convaincus du rôle du PCPA pour une socié-*

té civile forte et capable de faire entendre sa voix. Ce programme est plus qu'une réussite que nous félicitons. Aujourd'hui, il est important de capitaliser cette réussite », s'est exprimé Léa Tardieu, chargée de mission société civile à l'ambassade de France au Congo. Dans sa phase pilote (2008-2010)

et dans les villes comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso, le PCPA a renforcé l'expertise des organisations de la société civile et ouvert des espaces de dialogues avec les pouvoirs publics. Par ailleurs, sa phase II a connu une situation financière critique à cause du non-verse-

ment de la contrepartie de l'Etat congolais. Son budget a accusé un déficit de trois cent millions de francs CFA.

Alors que le programme est en phase de clôture, ses membres souhaitent capitaliser ses acquis et trouver la forme que prendra la structure d'après afin de favoriser leur autonomisation.

« *Ces projets réalisés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, du développement rural et agricole, de la résilience face à la vulnérabilité de nos concitoyens, des droits humains, de l'éducation, de la formation de l'insertion socio-professionnelle et de la santé ont permis sans aucun doute de créer une dynamique collective d'agir ensemble pour sortir de la précarité une frange de la population congolaise* », a reconnu Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général, ordonnateur national suppléant du Fonds européen de développement. Il a plaidé également pour la capitalisation des acquis de ce programme.

Fortuné Ibara

TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel offre des forfaits exceptionnels avec des bonus à plus de 100%

Le réseau des smartphones vient de mettre à la disposition de ses abonnés et de la population des forfaits dénommés Oklmxtra version No limit, avec des forfaits appels vers tous les réseaux, 125% de bonus sur les forfaits internet et offres internet domestiques illimitées. Il est désormais possible de transformer les recharges crédit en Airtel money. Ces nouveaux produits ont été présentés à la presse, le 8 avril à Brazzaville, par les responsables de la société de téléphonie mobile.



Les forfaits Oklmxtra No limit, appels et internet, peuvent être activés par crédit ou Airtel money. La mise sur le marché de ces nouveaux produits exceptionnels, d'après le directeur marketing à Airtel, Aphile Baboka, marque le retour de la société de téléphonie, ainsi traduit « Airtel to zongui na terrain », pour proposer de meilleurs services à la population congolaise.

Depuis le 24 novembre 2021, Airtel a opéré une transformation du marché national par l'ouverture des forfaits appels d'Airtel à tous les réseaux aux mêmes prix. À seulement 100 FCFA, le client bénéficie de six minutes d'appels, dont 50% vers Airtel et 50% pour tous les réseaux. Le réseau a également gonflé son volume internet pour permettre aux abonnés de bénéficier davantage de la qualité de ce réseau 4G ; internet mobile au Congo étant égal à Airtel.

C'est dans la continuité des offres exceptionnelles que le réseau des smartphones a lancé, le 24 mars dernier, les offres « Oklmxtra no limit » :

- en donnant la liberté à ses abonnés d'utiliser leurs minutes appels à leur guise et d'optimiser leurs budgets ;
- l'internet étant devenu un outil majeur pour les vieux, les adultes et surtout pour les jeunes, Airtel a donné 125% de bonus sur tous les forfaits un jour et trois jours, autrement dit les forfaits week-end VSD et spéciaux ;
- de l'internet illimité avec les offres domestiques.

« Toutes ces offres s'appuient sur une infrastructure de distribution totalement transformée qu'est Airtel money. À Pointe-Noire et Brazzaville, nous avons érigé au niveau des carrefours des minis conteneurs pour accueillir nos clients et densifier la présence d'Airtel money sur le terrain. C'est ainsi

que nous avons innové avec « Sap-Sap ya mbongo », permettant de transformer les recharges crédit en Airtel money », a assuré Aphile Baboka.

Le réseau Airtel contribue à l'inclusion finan-

le directeur général d'Airtel money.

En mettant sur le marché congolais ses meilleurs services, Airtel se positionne comme le réseau le plus proche de la population principalement des jeunes congolais. La société de



cière en République du Congo, en instaurant la seule poche pour le cash et le crédit, ainsi que la possibilité de faire des transactions de compte bancaire vers Airtel money et inversement. « Cette transformation est aussi possible chez nos revendeurs qui n'ont plus besoin de deux poches dans leur téléphone, ils ont une seule poche pour la recharge de crédit et le Airtel money. Pour cela, nous avons ouvert plusieurs kiosques, rendu disponibles les produits (la monnaie virtuelle et le cash) et l'accès à la sim », a informé Lénine Mbiyé,

téléphonie mobile dispose d'un programme emploi-diplômé destiné à accompagner l'insertion professionnelle des jeunes titulaires d'un bac+2, en partenariat avec le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage. Ce programme a déjà permis de former à ce jour 165 jeunes dans différents métiers. « C'est un programme que nous allons pérenniser, puisque nous continuons de recevoir de nouvelles demandes », a indiqué la directrice des Ressources humaines, Nives Ornella Malanda.

ARRÊT SUR IMAGE



Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Paul Kagame ont visité, le 12 avril 2022, le Musée Kiébé Kiébé Ngol'odoua à Oyo, dans le département de la Cuvette .



COSUMAF
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Libreville, le 13 avril 2022

Existence et utilisation d'un compte frauduleux LinkedIn au nom du Président de la COSUMAF

La COSUMAF a découvert l'existence d'un compte au nom de son Président sur le réseau social professionnel LinkedIn. L'utilisateur de ce compte frauduleux en fait un usage insidieux pour arnaquer et extorquer des fonds auprès du public.

Le Président de la COSUMAF et ses services n'ont pas ouvert un compte LinkedIn à l'intitulé « NAGOUM YAMASSOUM, Président chez Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, Libreville, Gabon ». De fait, le Président de la COSUMAF, l'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM n'a ouvert et n'entretient aucun compte sur les principaux réseaux sociaux en ligne communément utilisés.

La COSUMAF a pris les mesures usuelles auprès du Service client du réseau social LinkedIn pour faire cesser cette imposture et recommande au public de ne donner aucune suite à toute sollicitation ou démarche faite à travers ce compte en contrepartie ou non d'une demande ou d'une extorsion de sommes d'argent.

L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM

Président

À PROPOS DE LA COSUMAF

CONTACT PRESSE
f.bimogo@cosumaf.org
(+241) 074218955

La COSUMAF, Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, organe communautaire créé dans le cadre de l'Union Monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) est l'autorité de tutelle et de contrôle du marché financier de la CEMAC. Ce marché concerne tous produits et transactions de placement et services financiers non bancaires offerts au public ou mis à la disposition des opérateurs économiques et faisant appel public à l'épargne, ainsi que toutes personnes publiques ou privées en charge de la bonne exécution desdites transactions. La COSUMAF veille ainsi à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et autres instruments financiers, à l'information des investisseurs, au bon fonctionnement du marché.



The Global Fund
To Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria



CATHOLIC RELIEF SERVICES

RELANCE APPEL D'OFFRES 22_RFGS_170494

Objet	RECRUTEMENT DE TROIS ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DISPOSANT DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES PERSONNES VULNERABLES AYANT RENCONTREES DES OBSTACLES LIES AUX DROITS HUMAINS ET AU GENRE ENTRAVANT L'ACCES AUX SERVICES.
Date de l'appel d'offres	10 mars 2022
Date de relance de l'appel d'offre	14 avril 2022
Date de clôture prorogée	22 avril 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_170494

Introduction

Le Congo bénéficie d'une subvention du Fonds mondial pour la riposte à la pandémie COVID-19, pour la période 2021-2023 dont Catholic Relief Services (CRS) est l'un des principaux bénéficiaires. Les principaux axes prioritaires à développer dans cette subvention sont les suivantes :

- Interventions de lutte et d'endigement du COVID-19 ;
- Mesures d'atténuation des risques liés au COVID-19 pour les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- Renforcement accru des aspects essentiels des systèmes de santé et des systèmes de riposte communautaires.

Le dernier axe prévoit plusieurs interventions prioritaires parmi lesquelles figurent la prévention de la violence basée sur le genre (VBG) et la prise en charge holistique des cas ; les réponses aux obstacles liés aux droits humains et au genre entravant l'accès aux services. Le choix de ces interventions part du constat qu'il existe très peu d'évidences sur les VBG et obstacles liés aux droits humains dans le contexte de la COVID-19. Cela est sans nul doute du fait qu'il n'existe pas encore un système de suivi des VBG et des obstacles aux droits en général dans le pays.

Pour répondre à ce besoin et afin de mettre en évidence les interventions évoquées plus haut, la subvention C19RM prévoit la mise en œuvre des activités ci-après :

- Appuyer la mise en place d'une permanence dans les 3 centres communautaires de prise en charge psychosociale des personnes vulnérables ayant rencontré des obstacles liés aux droits humains et genre entravant l'accès aux services ;
- Appuyer le fonctionnement de la permanence des 03 sites communautaires.

Cependant pour favoriser l'égalité et l'équité dans le choix des organisations communautaires (ONG/Associations) devant abriter ces activités, il est prévu de recruter au niveau de chacune des localités (Brazzaville, Pointe Noire, Ouesso) une association nationale légalement constituée disposant d'une expérience dans l'accompagnement psychosocial des personnes vulnérables (confrontées aux obstacles liés aux droits humains et à l'accès aux services) et ceux victimes des VBG.

Documents administratifs à fournir

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Pays de CRS ;
- Copies des documents juridiques (Statuts, règlement intérieur, document d'agrément du centre, Copies du NIU) en cours de validité ;
- Plan de localisation du centre dans les 2 ou 3 localités, dans le cas d'un/des centre(s) déjà existant ;
- Rapports d'activités (programmatique et financier) 2020/2021.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

NÉCROLOGIE



La famille Mamaty, les enfants Mamaty, la grande famille Ondoko, les familles Kombele, Djemissi et Yabiya ont la profonde douleur d'informer les parents, la fraternité Saint-Joseph, la mutuelle Jeudi K, les amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante, nièce et sœur, la veuve Mamaty née Alphonsine Ondoko, survenu à Brazzaville le 8 avril 2022.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°68 rue Bandas Poto-Poto (au croisement avec l'avenue Marien-Ngouabi).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

16 avril 2021- 16 avril 2022



Cela fait un an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens monsieur Paud Joseph Rock.

A l'occasion de cette triste anniversaire, nous prions à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les enfants du défunt remercient toute la famille, amis et connaissance pour toute assistance morale, matérielle et multiforme depuis la disparition d leur père.

Une messe sera dite à l'occasion de cette anniversaire ce samedi 16 avril 2022 en l'église Sainte marie de Ouenzé à partir de 18h00 et le dimanche 17/04/2022 à partir de 10h00

INTERVIEW

Paul Put : « Gabriel Charpentier, Senna Miangué et Jordi Mboula sont d'accord pour venir en juin »

De passage en Europe après le stage des Diables rouges à Antalya, le sélectionneur national nous a accordé un entretien téléphonique. S'il regrette de n'avoir jamais pu compter sur un groupe au complet, Paul Put assume son bilan à mi-parcours et reste optimiste quant à ses objectifs.



Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Bonjour M. Put. Avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous nous donner votre position sur votre candidature supposée au poste de sélectionneur du Burkina, évoquée par certains sites internet dédiés au football africain ?

Paul Put (P.P) : Je peux dire que je n'ai pas postulé au Burkina. Je sais que mon nom a été cité lors du match amical Belgique-Burkina, puisque j'avais emmené les Etalons en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2013. Mais j'ai signé ici pour deux ans en 2021 avec l'objectif de qualifier le Congo pour la CAN 2023 et c'est la seule chose qui m'intéresse aujourd'hui.

L.D.B : Venons donc à l'objet de notre entretien. Quel bilan tirez-vous du stage des Diables rouges à Antalya ?

P.P : Je suis satisfait du travail effectué par les joueurs et de la progression du groupe durant le séjour. En revanche, je déplore les blessures de Gaius et Thievy (Ndlr : Makouta et Bifouma) puis le départ anticipé de Baudry et Missilou. Une fois de plus, je n'ai pas pu avoir le groupe au complet, ce qui m'empêche de mettre en place mon projet. Je sais qu'il y a de la déception autour des résultats des deux matches, mais le travail fourni par le groupe lors des entraînements a été de qualité.

L.D.B : Deux matches, deux systèmes, deux visages différents mais deux défaites. Votre analyse ?

P.P : Lors des matches des éliminatoires du Mondial 2022, nous avons rarement eu la possession, alors qu'à Antalya, avec mes dirigeants, nous avons constaté que l'équipe avait su dominer le jeu, avec 70 ou 75 % de possession de balle et beaucoup d'occasions. Ce sont des éléments positifs sur lesquels s'appuyer. Avec plus de réussite offensive, l'issue des matches aurait été différente. J'espère que nos attaquants vont jouer davantage dans leurs clubs pour avoir le regain de confiance et d'efficacité nécessaire.

L.D.B : Globalement, le secteur défensif a paru fébrile sur les deux matches (cinq buts encaissés), y compris lorsqu'en première période, la ligne offensive et le milieu bloquaient bien la Sierra Leone. Comment expliquez-vous cette déficience ?

P.P : Déjà, lors des éliminatoires, à cause des blessures et des suspensions, nous n'avons jamais pu aligner la même défense (Ndlr : six compositions différentes, douze joueurs utilisés). A Antalya, il a fallu bricoler avec Missilou puis Rozan au poste de latéral droit, qui n'est pas leur meilleur poste. Dans l'axe, Francis Nzaba a disputé son premier match chez les A et a montré

de bonnes choses. Bidounga faisait ses débuts au niveau international. Finalement, Mazikou était le mieux installé à son poste, avec seulement quatre sélections d'ancienneté. Je ne cherche pas d'excuse, mais forcément, les absences de Mayembo, Tsouka ou Mbemba, blessés, ont eu une influence sur les résultats.

L.D.B : Malgré ces absences, vous n'avez pas fait jouer Morgan Poaty sur l'ensemble des deux matches. Dans le secteur offensif, Bassouamina n'a presque pas joué non plus. Pourquoi ?

P.P : Les stages de préparation permettent de faire progresser le groupe, mais aussi de jauger les joueurs, surtout les nouveaux : leur niveau et aussi leur caractère, la faculté d'intégration dans le groupe. A partir de ces paramètres, c'est le rôle de l'entraîneur de savoir si un joueur doit entrer ou non, s'il est prêt ou pas. Ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas eu la volonté de bien faire, mais parfois ce n'est pas le moment. A l'inverse, j'ai eu le sentiment que Francis Nzaba était prêt, donc il a joué contre la Sierra Leone. J'ai mon idée sur la situation des uns et des autres, je vais continuer à suivre leur évolution en club et peut-être joueront-ils la prochaine fois.

L.D.B : Beka Beka, Mouyokolo, Massengo, Charpentier, Locko, Mboula, Miangué, Matsima, Botaka, Mampassi sont des joueurs sélectionnables par le Congo. Les connaissez-vous et suivez-vous ces profils ?

P.P : Je suis en contact avec ces joueurs depuis plusieurs mois. Ce n'est pas simple, il faut parler avec l'agent, avec le papa, avec la maman. Certains misent plus sur la France que sur le Congo, donc il faut leur expliquer que ça sera compliqué avec les Bleus, qu'au Congo, ils auront l'occasion de connaître le haut niveau, de jouer une CAN. D'autres ne sont jamais venus au Congo, ne connaissent pas le pays de leurs parents. Mais il y a des dossiers mieux avancés, comme celui de Charpentier (Ndlr : Gabriel, l'attaquant de Frosinone en Série B italienne) qui m'a dit qu'il était prêt à venir en juin. Mboula (Ndlr : Jordi, attaquant d'Estoril au Portugal) et Senna Miangué (Ndlr : défenseur du Cercle de Bruges) sont aussi ok pour venir en juin.

L.D.B : Comment fonctionnez-vous avec la distance puisque vous êtes basé au Congo ?

P.P : Il ne se passe pas une semaine sans que j'échange avec les joueurs, par téléphone, par message, ce qui prend du temps, car j'ai une liste de 45 joueurs. Nous les suivons aussi avec le logiciel Instat (Ndlr : site payant de scouting et de base de données), ce qui permet de voir les matches de chacun, de savoir

qui joue, qui est blessé, qui est en forme. L'idéal est de pouvoir se déplacer pour voir chaque joueur, mais ce n'est pas le même budget. Moi, si on me donne les moyens, je sais que ce sera optimum pour aller rencontrer les joueurs et les convaincre, peut-être aussi avec la présence de mes dirigeants, comme cela a été le cas dans les fédérations des pays que j'ai entraînés auparavant.

L.D.B : Avant votre nomination, la cellule de détection, qui faisait le lien entre les binationaux et la Fédération, a connu des changements et semble depuis moins efficace. Etes-vous satisfait de son rendement ?

P.P : Ce que je peux dire, c'est que c'est moi qui suis parvenu à faire revenir un garçon comme Dylan Saint-Louis, dont le dernier match remontait à 2019. Il avait fait un bon match contre le Sénégal à l'aller et je suis très satisfait de son stage à Antalya.

L.D.B : Comment fonctionne votre collaboration avec Francis N'Ganga « team manager » ?

P.P : Je pense que la nomination de Francis N'Ganga est une bonne chose pour le Congo : il a un vécu comme joueur international et a fait une belle carrière en clubs. Il connaît le foot et les joueurs. Comme il est basé à Paris, c'est un bon relais pour moi auprès des joueurs en Europe. On échange beaucoup ensemble. C'est un nouveau poste pour lui. Il lui reste des choses à apprendre, il doit réussir à changer sa relation avec le vestiaire, surtout qu'il a joué avec certains d'entre eux. Il est à la fois professionnel et ambitieux et je suis satisfait de notre relation.

L.D.B : Qu'avez-vous pensé du retour de Bifouma, même si ce fut court à cause de sa blessure ?

P.P : C'est évidemment un argument offensif important pour l'équipe. Bifouma, avec lequel je me suis mis en contact dès mon arrivée au Congo, apporte un plus techniquement. Il fallait qu'il retrouve un club, c'est chose faite. Maintenant, il doit retrouver du rythme, il a deux mois pour le faire.

L.D.B : Lors de ce stage, vous avez surpris avec le positionnement d'Ibara, qui a été l'un des meilleurs joueurs sur les deux matches ?

P.P : C'est tout sauf un hasard. Avec le staff, on a vu qu'il jouait sur l'aile en Inde et qu'il a marqué des buts en partant de cette position. Je pense qu'il a les qualités de vitesse et de dribble pour ce poste et il a, d'ailleurs, fait deux très bons matches. Je voulais aussi voir Béni dans l'axe, mais comme nos lignes offensives ont joué haut, il a manqué d'espace. Les matches de préparation servent à tenter des combinaisons différentes.

L.D.B : En 2015, la sélection pouvait s'appuyer sur l'ossature de l'AC Léopards, qui dominait le football congolais et rayonnait sur la scène continentale. Ce n'est plus le cas actuellement, Otoho, comment y remédier ?

P.P : Je pense qu'il faut revoir la formule du championnat national : on ne peut pas arrêter de jouer pendant six mois (Ndlr : entre le 5 juillet, dernière journée du championnat 2021 et le 11 décembre, première journée de l'édition 2022). Il faut davantage de matches, peut-être en ajoutant des équipes, mais vingt-huit journées, ce n'est pas assez. Je sais que ce n'est pas facile pour les clubs, mais on doit vraiment y parvenir, avec le soutien des sponsors. Dans les pays où je suis passé, les entreprises de communication soutenaient le championnat local. Cela permettra aux clubs de se renforcer en qualité. En tous cas, je compte beaucoup sur les joueurs locaux pour enrichir le groupe.

L.D.B : Dans sept semaines, le Congo débutera les éliminatoires comptant pour la CAN 2023. Avez-vous en tête l'équipe que vous voudriez aligner au coup d'envoi ?

P.P : En fait, je l'ai en tête depuis plusieurs mois, mais je n'ai jamais pu l'essayer à cause des absences diverses. Ce sont les aléas du foot, mais j'aurais aimé avoir l'occasion d'aligner une ossature de sept ou huit joueurs pour mettre en place cette équipe et développer les automatismes. J'aimerais aussi que le groupe soit assez étoffé pour établir une concurrence, pour que les joueurs se sentent obligés d'en faire un peu plus à chaque fois. Là encore, les blessures, les suspensions, les absences... Mais oui, j'ai une équipe en tête qui pourra réussir ces éliminatoires et se qualifier à la CAN 2023.

L.D.B : Lors de la dernière CAN des équipes comme la Gambie ou le Malawi ont performé sans avoir un réservoir humain plus important que celui du Congo. Pourquoi cela fonctionne ailleurs ?

P.P : Je connais bien le cas de la Gambie, puisque j'ai entraîné l'équipe A entre 2008 et 2011 et que j'ai gagné la CAN 2009 avec les U17. Ils ont des joueurs de qualité, mais surtout les entraîneurs ont souvent le temps de mettre en place leur travail (Ndlr : le Belge Tom Saintfiet est en poste depuis 2018). Leur stabilité est un atout indéniable.

L.D.B : Vos arguments sont audibles, mais les gens qui lisent cet entretien sont en droit de se dire : le bilan de Paul Put est de trois défaites et trois nuls dans la campagne éliminatoires, une victoire en trois matches amicaux, mais il nous dit que c'est la faute à pas de

chance. N'avez-vous pas commis des erreurs ? Ne fallait-il pas davantage renouveler ce groupe, qui ressemble beaucoup à celui de Valdo puis Ngatsono ?

P.P : C'est une question légitime. Et sûrement qu'avec un peu plus de concurrence, certains joueurs seraient menacés. Après, si l'on sort un joueur du groupe, c'est pour apporter un bonus. C'est comme pour les remplacements en cours de match, il faut que ce soit pour bonifier, pas changer pour changer. Donc je ne cherche pas d'excuse et je sais que mon bilan n'est pas suffisant. Mais je sais que l'équipe progresse.

Il faut être honnête, par rapport à l'équipe qui a fait la CAN 2015, on manque de piliers comme pouvaient l'être Oniangue et Ndinga. L'équipe manque d'expérience et de maturité, d'ailleurs l'âge moyen de l'équipe est de 23 ans, alors qu'il tourne entre 27 et 29 chez les douze quarts de finalistes de la dernière CAN. Donc on reconstruit cette équipe avec des joueurs plus jeunes et ça nécessite du temps et de la patience.

L.D.B : Dans votre métier plus qu'ailleurs, le temps est un luxe...

P.P : Oui, je le sais. Pourtant c'est nécessaire, surtout lorsque l'on travaille avec les joueurs issus du championnat, avec lesquels il faut parfois revoir la base. Il faut du travail, de la patience et de la passion à chaque séance. J'ai toujours demandé à mes joueurs, partout où je suis passé, de se surpasser, de faire encore plus, encore mieux, même avec des stars comme Naby Keita de Liverpool. C'est ce que je fais avec le Congo et je sens que les joueurs adhèrent, qu'ils ont envie de progresser. Ça ne paye pas encore en match, mais ça viendra. Et seuls les résultats valideront notre travail.

L.D.B : Lorsque l'on effectue des recherches à votre sujet sur internet, on trouve beaucoup plus d'articles ayant trait à vos déboires judiciaires qu'à votre parcours de finaliste de la CAN 2013. Etes-vous blessé par cela ?

P.P : Oui, c'est blessant et surtout injuste, car j'ai été blanchi par la Fifa et par le TAS et personne ne le dit. C'est la Guinée qui a été condamnée à me verser une indemnité de rupture de contrat (Ndlr : on parle d'une somme de 270 000 euros à verser par la Fégafoot). Pour ce qui est de la Belgique, je n'ai jamais été suspendu par la Fifa, donc pourquoi voudrait-on m'empêcher de travailler ? Donc je suis blanchi à 100%, mais personne ne l'a écrit.

Propos recueillis par Camille Delourme

PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(AMES)

AVIS DE PRE-QUALIFICATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB)

1. Contexte et objet

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du projet intitulé « Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) ».

Dans ce cadre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique compte utiliser une partie de ces fonds en vue d'effectuer les dépenses relatives à la construction du Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB).

L'objet du présent avis de pré-qualification est de présélectionner des entrepreneurs disposant des capacités nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

2. Dossier de pré-qualification et informations supplémentaires

Les candidats intéressés peuvent télécharger le dossier de pré-qualification sur le site de l'AFD « <https://afd.dgmarket.com/> ».

En cas de besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : bureaux du projet AMES, situés 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures 30 minutes ; ou contacter Madame Justine MARTIN ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mail suivantes : justine.martin@exper-

tisefrance.fr, alan.mafouta@expertisefrance.fr ou par téléphone aux numéros suivants : +242 04 455 64 01 / 06 641 06 64.

3. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé à l'adresse ci-après : 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, dans les bureaux du projet AMES au plus tard le 03 Juin 2022 à 12h00mn (heures locales GMT) et devra porter la mention suivante « Avis de pré-qualification – fourniture et installation du matériel et des équipements des laboratoires et de la halle technologique du CMVB ».

4. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts le 07 Juin 2022 à 10h00mn (heures locales GMT), dans les bureaux du projet AMES.

Les candidats resteront engagés par leur dossier de pré-qualification pour un délai minimum de six (06) mois à compter de la date de remise des dossiers.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Avis de pré-qualification.

Le Point focal Projet AMES

Jocelyne DHELLOT



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

HYDROCARBURES

Trois sociétés organisent la réunion des prix du premier trimestre 2022

Ouverts le 13 avril à Pointe-Noire par le Pr Macaire Batchi, directeur technique représentant le ministre des Hydrocarbures, les travaux de la réunion de fixation des prix des hydrocarbures du premier trimestre 2022, organisés pour la première fois par trois sociétés privées nationales, seront clôturés le 15 avril. Les participants vont plancher, entre autres, sur la présentation des marchés et des dynamiques des prix des hydrocarbures fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

La réunion des prix du premier trimestre 2022 se tient dans un contexte international marqué par un rebond de l'économie mondiale avec une remontée des cours du brut en raison de l'assouplissement des mesures de lutte contre la covid-19, mais aussi de la résurgence de cette pandémie en Chine et des mesures de confinement prises par les autorités de ce pays qui entraînent un ralentissement de la demande en produits pétroliers. Et selon Macaire Batchi, certaines analystes prévoient une chute de la demande de 370 000 barils par jour au deuxième trimestre 2022. « Le ministre des Hydrocarbures appelle une nouvelle fois les acteurs de notre secteur de continuer à garder une grande vigilance car la covid-19 est toujours bien présente. Quand bien même, la réunion du 5 avril

2022 de la coordination nationale de riposte à la covid-19 a assoupli certaines mesures afin de permettre la reprise des activités économiques dans notre pays », a souligné le directeur technique, dans son mot d'ouverture de la réunion qui a la particularité d'être organisée, pour la première fois, par trois sociétés privées nationales, à savoir Hemla E&P Congo, Kontinent Congo et Petro Congo S.A. Il a aussi évoqué les fortes tensions géopolitiques, avec notamment la guerre en Ukraine à l'origine de l'envolée, au cours de ce premier trimestre 2022, des prix du brut qui ont atteint des niveaux record de 2008 (le cours du Brent de référence a atteint un pic de 130,21 dollars le baril en date du 8 mars 2022). Fait ayant conduit, selon Macaire Batchi, les acteurs des marchés financiers et en particulier les

Etats qui ont demandé aux pays membres de l'Opep de produire plus de pétrole avec pour objectif de ramener à la baisse des cours du baril. Il a expliqué que « la position de l'Opep voudrait que l'offre et la demande soient plus ou moins à l'équilibre et que ce sont des facteurs exogènes qui créent ce contexte de hausse des prix ».

Autre aspect évoqué, la demande de barils supplémentaires à l'Opep qui se fait dans un contexte opérationnel fortement touché par la réduction des capitaux alloués aux compagnies pétrolières pour donner suite aux thèmes soulevés par la tradition énergétique. Le directeur technique a mentionné que la projection faite par l'Opep à l'horizon 2045 indique que les besoins en pétrole constitueront une part de 28,1% et pour le gaz, de l'ordre de 24,4%. Les autres

énergies renouvelables combinant principalement l'énergie solaire, éolienne et géothermique devraient voir leur part augmenter pour représenter à l'orée de 2045, 10,% des besoins.

Pour ce qui est de la demande mondiale de pétrole, elle devrait atteindre 108,2 mb/j d'ici 2045 contre un minimum de 90,6mb/j observé en 2020. Les pays hors l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) voient leur demande en pétrole croître de 25,5 mb/j d'ici 2045 (par rapport à 2020), alors que celle de pays de l'OCDE devrait se contracter de 7,9mb/j. L'Inde devrait être le plus grand contributeur en termes de croissance de la demande ajoutant 6,5mb/j entre 2020 et 2045.

Par ailleurs, les sociétés organisatrices de la réunion des prix ont, dans leur mot lu par Jean Claude Ngambou, directeur gé-

néral de l'Hemla E&P Congo, émis le souhait des sociétés du secteur pétrolier de bénéficier du soutien de la tutelle pour une application plus souple de la nouvelle réglementation des changes, concernant les sociétés qui opèrent dans les domaines des mines et des hydrocarbures, mise en application par la Banque des Etats de l'Afrique centrale à partir du 1er janvier dernier. En outre, décrivant le contexte économique du pays, Jean Claude Ngambou a indiqué qu'en 2021, en dépit de la bonne tenue des cours sur le marché international, la production du pétrole a connu une contraction. En revanche, une reprise de la croissance a été observée sur le compartiment hors pétrole sur l'effet de l'allègement de mesures imposées dans le cadre de la riposte contre la covid-19.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

EDUCATION

Des responsables des établissements scolaires initiés à la gestion informatisée du traitement des résultats

La session de renforcement des capacités en gestion informatisée des résultats scolaires via le logiciel E-School que développe Cybermatic Group, organisé le 12 avril au collège Jean-Félix-Tchicaya de Pointe-Noire, a permis aux responsables des établissements scolaires de se familiariser avec cet outil informatique et ses fonctionnalités.

Au service de l'école congolaise depuis des années via le portail internet E-School, Cybermatic Group, partenaire de la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, a initié l'atelier afin de permettre aux intervenants du système éducatif d'être en phase avec l'évolution technologique actuelle dans le domaine de l'enseignement et ses enjeux. « Le moment est arrivé pour nous de nous arrimer au rythme de la mondialisation. Ce séminaire de renforcement des capacités sur la gestion informatisée des résultats scolaires nous en donne l'occasion. Tous, sommes tenus à s'accommoder au système informatique », a dit Joachim Tchicaya Ngoma, inspecteur coordonnateur des lycées zone 4 Kouilou-Pointe-Noire, représentant le directeur départemental de l'Enseigne-



La tribune lors de l'atelier/Adiac

ment préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire.

Ainsi, les inspecteurs coordonnateurs, les inspecteurs chargés des activités pédagogiques, les promoteurs et chefs d'établissements publics et privés, les responsables des organisations de l'enseignement privé: la Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo et l'Union congolaise des pro-

moteurs des écoles privées, ont pris part à ce séminaire animé par Jessy Lair Amona Nkolo, de Cybermatic Group. A travers des présentations magistrales et pratiques, l'orateur a présenté le logiciel E-School, un logiciel de gestion scolaire simplifié dédié aux élèves, parents d'élèves, personnel enseignant. Il a aussi des fonctionnalités pour la comptabilité, la paie, la gestion des notes, les bulletins

de notes et les statistiques. « E-School, qui travaille avec Airtel money pour la sécurisation des opérations monétaires, s'adapte facilement à tout le système de l'enseignement du primaire au supérieur. Il comprend trois cent soixante modules. Son écran d'accueil en possède soixante-dix », a-t-il dit. « E-School propose des solutions de gestion de l'école congolaise et répond à ses

attentes, notamment dans la maîtrise des effectifs scolaires, du fichier du personnel administratif et pédagogique, dans la production et transmission en temps réel des documents de la scolarité », a expliqué Jessy Lair Amona Nkolo.

Au cours de ce séminaire, des exercices pratiques ont été faits en ateliers et en plénières concernant la saisie des notes, la mise à jour des moyennes, l'impression des résultats scolaires (classement des élèves, liste des admis...), l'impression des statistiques des résultats scolaires, l'analyse des relevés de notes et bulletin de notes... Signalons que Cybermatic Group va à brève échéance équiper les établissements scolaires partenaires en tablettes et cartables numériques pour permettre aux élèves de suivre, entre autres, les enseignements à distance.

Hervé Brice Mampouya

INDUSTRIE

Le parc industriel de Maloukou concédé au Rwanda

Le parc industriel et commercial de Maloukou à environ 60km au nord-est de Brazzaville a été concédé au fonds d'investissements rwandais Crystal Ventures Ltd. La convention de concession a été signée le 12 avril, à la faveur de la visite d'Etat de 72 heures, qu'a effectuée le président du Rwanda, Paul Kagamé, au Congo.

Construite par la société brésilienne Asperbras, la zone industrielle de Maloukou abrite quelques unités de production des matériaux de construction tels les tuyaux PVC, les tôles galvanisées, les fers à béton, les câbles électriques, les briques en terre cuite.

Le site basé à quelques kilomètres du fleuve Congo va également abriter une unité de montage des tracteurs agricoles. En octobre dernier, les responsables de Crystal Ventures avaient annoncé un financement de 100 millions de dollars en faveur de la zone de Maloukou.

Ces fonds devraient, selon eux, servir à la sécurisation du site, la réhabilitation et la mise en marche des usines existantes, la finalisation des voies d'accès, la

connexion aux réseaux d'eau potable, de fibre optique et d'électricité. Il est également prévu la mise en place d'un port sec, la construction de la cité ouvrière et d'un centre de formation. Crystal Ventures entend aussi y implanter d'autres unités industrielles, dont les produits seront vendus sur le marché national.

Par ailleurs, d'autres accords de coopération ont été signés entre les deux parties lors de la visite du chef de l'Etat rwandais en terre congolaise. Il s'agit par exemple de deux protocoles d'accord dont l'un relatif à la conception, la construction et l'exploitation du port sec de Dolisie par la société Macefield Ventures Congo Holding S.A.S.U ; et l'autre concernant la culture du ricin au Congo par Crystal Ventures.

Christian Brice Elion



Des tuyaux PVC au parc industriel de Maloukou/Adiac

CAN 2023

Le Congo sera fixé sur son sort le 19 avril

Placés dans le chapeau 2, les Diables rouges connaîtront leurs adversaires du groupe, le 19 avril, à l'issue du tirage au sort de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se disputera en juin 2023 en Côte d'Ivoire.

La Confédération africaine de football (CAF) a logé quarante-huit sélections dans les quatre chapeaux, suivant le classement officiel de la Fédération internationale de football association (Fifa) publié le 31 mars 2022. Le tirage au sort placera les équipes engagées dans douze poules de quatre chacune, issues des chapeaux différents. Seuls les deux premiers des onze groupes où n'évolue pas le pays organisateur, seront qualifiés pour la phase finale. Dans le douzième groupe, la Côte d'Ivoire, pays organisateur est qualifié d'office et le dernier ticket dans cette poule se disputera entre les trois autres concurrents.

Le Congo qui n'a plus participé à la CAN, depuis sa dernière participation en 2015, compose le chapeau



La sélection de Paul Put fixés sur son sort le 19 avril/Adiac

2 avec l'Afrique du sud, le Cap-Vert, la Guinée, le Gabon, le Bénin, l'Ouganda, la Zambie, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Kenya et la Sierra Léone. Les Diables rouges partageront le même groupe soit avec le Sénégal, le Maroc, le Nigeria, l'Egypte, la Tunisie, le Cameroun, l'Algérie,

le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana et la République démocratique du Congo logés dans le chapeau 1.

Le chapeau 3 qui regroupe la Namibie, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, le Niger, la Libye, le Mozambique, la Malawi, le Togo, la Zimbabwe, la Gambie, l'Angola

et les Comores. Le chapeau 4 comprend la Tanzanie, la Centrafrique, le Soudan, le Rwanda, le Burundi, l'Ethiopie, l'ESwatini, le Lesotho, le Botswana, le Libéria, le Soudan du sud et le São Tomé-et-Principe.

Lors du tirage, la première boule qui sera tirée du chapeau 4 sera la quatrième

équipe du groupe A. Cette procédure sera répétée pour les autres équipes de ce chapeau, lesquelles seront respectivement les quatrièmes équipes des groupes B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L. La même procédure sera la même pour les chapeaux 3, 2 et 1.

« Si la suspension du Kenya et du Zimbabwe de toute activité footballistique par la Fifa, n'est pas levée deux semaines avant la première journée des éliminatoires, les deux associations seront considérées comme perdantes et éliminées de la compétition. Par conséquent, leurs groupes seront composés de 3 équipes. La première et la deuxième équipe de ces groupes seront qualifiées pour le tournoi final », a-t-on appris.

James Golden Eloué